

## Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal

L'an deux mille dix-neuf, **le JEUDI 20 JUIN à 20 heures 30 minutes**, le Conseil Municipal légalement convoqué le 14 juin 2019, s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de Mme GAUTHIER PACOUD, Maire.

**Etaient présents :** BAIGUE Xavier, BAILLY Jacques, BERREZ Serge, BERTHET Anthony, CABUT Danielle, CACHOT Jean 1<sup>er</sup> adjoint, GAUTHIER PACOUD Sandrine Maire, NOWALSKI Christophe 3<sup>ème</sup> adjoint, ROUSSEL Frédéric, SORNAY Jean-Paul.

**Absent excusé :** PEAN Franck 2<sup>ème</sup> adjoint

**Absent non excusé :**

Secrétaire de Séance : SORNAY Jean-Paul est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

**1. Approbation du compte-rendu du conseil du 11 avril 2019 :**

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

**2. Point par le 1er adjoint sur l'urbanisme et les travaux communaux :**

2.1. Urbanisme, point sur les dossiers en cours ;

DP rue du Four, poulailler, accordé

PC rue du four, agrandissement habitation ouvertures et terrasse, accordé

2.2. Travaux communaux en cours (intervention équipe verte, mairie, nettoyage, accès parcelles louées, enfouissement...);

Pas de demande pour l'instant d'intervention de l'Equipe Verte, ils sont repassés dans la Grande Rue car la 1<sup>ère</sup> passe n'était pas satisfaisante.

Nettoyage devant la mairie, Christophe NOWALSKI s'en occupe (karcher et anti-mousse).

Accès parcelles de M Chevassus (Patornay-Charézier), Jean CACHOT demande à La Petite Entreprise pour une intervention après les foins.

Enfouissement des réseaux, relance du SIDEC.

Un élagage est à prévoir sur l'arbre dans la cour de l'ancienne école.

**3. Point par le 2<sup>ème</sup> adjoint en charge de l'eau :**

3.1. Défense incendie ;

Relance du prestataire pour la borne incendie de Buron.

3.2. Approbation du RPQS 2018 ;

Les données ont été saisies, vérifiées et publiées sur le site SISPEA. A noter une amélioration du taux de rendement qui passe de 43.55% en 2016 – 55.5% en 2017 et 65% en 2018.

Le RPQS est approuvé à l'unanimité

Une délibération sera prise

**4. Point par le 3<sup>ème</sup> adjoint en charge du bois : assiette, dévolution et destination des coupes 2019 :**

La délibération « destination des coupes » proposée par l'ONF est approuvée à l'unanimité.

Une délibération sera prise.

Une coupe de bois bostrychée a été faite pour 8 stères. Le conseil valide la proposition de mettre en vente ces 8 stères par soumission. Pourront soumissionner les personnes domiciliées sur Mesnois avec une seule soumission par foyer et les propositions devront être transmises en mairie sous pli fermé. Une délibération sera prise à l'issue de

l'ouverture des plis.

**5. Classement voiries et rues :**

Voir tableau de classement et plans

Dénomination de 3 voies :

- Rue En Vivier
- Chemin des Millets
- Chemin du Tacot

Commande des panneaux à faire.

Le tableau de classement proposé est validé à l'unanimité.

Une délibération sera prise.

Une fois la procédure de classement terminée, la création d'une « commission chemins » doit être lancée comme cela avait été convenu avec le bureau de l'AF avant sa dissolution.

**6. Dépôt sauvage d'amiante :**

L'Equipe Verte peut débroussailler le terrain pour un accès par le bas (resterait 15 mètres)

Relance du Groupe Demain pour un devis.

**7. Transfert de compétence eau-assainissement à la Communauté de Communes :**

Suite à la restitution du dernier rapport du Comité de suivi, les communes de la CCPL doivent délibérer sur l'éventuel report du 01/01/2020 au 01/01/2026 du transfert de ces compétences (ce report aura lieu si 25% des conseils municipaux représentant 20% de la population de CC le votent).

Le transfert de la compétence eau n'est pas validé à 10 voix contre

Une délibération sera prise.

La commune étant entièrement en assainissement individuel et cette compétence étant déjà à la communauté de communes, le conseil décide de ne pas se prononcer car il n'est pas concerné et ne souhaite pas impacter la décision des communes actuellement compétentes en la matière. Le choix est fait de ne pas prendre de délibération.

**8. Communauté de Communes, compte-rendu des dernières réunions/commissions :**

Le Conseil Communautaire a voté pour la fusion des communautés de communes, un vote au niveau des communes doit avoir lieu dans un délai de 3 mois après décision du Préfet, soit le 1<sup>er</sup> juillet jusqu'à fin septembre.

**9. Questions diverses :**

- Courrier entreprise Raymond  
Prise de connaissance des difficultés de l'entreprise à intervenir sur toutes les demandes à cause des périodes autorisées de plus en plus restreintes
- Scot  
Réunion du Scot le 24 juin à 18h30 à Juraparc, Jean-Paul SORNAY y participera
- Anciens chemins AF à céder  
La famille GAUTHIER-PACOUD souhaite acquérir la parcelle en limite de leur propriété entre la route de Blye et le chemin de l'Echaillier, une proposition sera faite.
- Aménagement bordure de route à droite de la sortie de Mesnois à Pont de Poitte (RD 678)

La proposition du paysagiste ne convient pas, une autre solution sera étudiée.

Prochain conseil en juillet : date 18 juillet à 20h30

La séance a été levée à 23h

Le Maire,  
Mme Sandrine Gauthier Pacoud

Le secrétaire de séance,  
SORNAY Jean-Paul